

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
23 mai 2016**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Sandrine WANTEN	Excusée	Gilles Dejean DE LA BATIE	Non
		Marie-Laure THERRY	Non
Marielle KHAKOULIA	Non	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Oui		
Marie-Christine MALECOT	Oui		
Frank BOYER	Oui		
Fabrice CAMPION	Non		
Édouard WOLF	Oui		
Géraldine WOLF	Oui		
Pascal MUNIER	Oui		
Patrice TIJOUX	Excusé		

Elus présents : Bruno CHARPENTIER, Olivier MAILLEBUAU, Olivia HICKS-GARCIA.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

2. QUESTION SUR LA FERMETURE DU COMMISSARIAT

En l'absence de la commissaire d'arrondissement qui s'était excusée, Olivier MAILLEBUAU a répondu à une interrogation sur la fusion des commissariats des deux premiers arrondissements de Paris. Le site retenu est la Poste du Louvre et la perspective est 2018. Le Conseil du 2^e arrondissement a voté un vœu en 2014 demandant le maintien d'une annexe du commissariat dans l'arrondissement.

Marie-Christine MALECOT constate que beaucoup d'interrogations actuelles des Conseils de quartier portent sur les nuisances et la sécurité.

3. POINT SUR LA REVISION DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER

Hélène DE BARMON fait le point sur ce sujet déjà abordé lors de la dernière réunion du Conseil de quartier. Les échanges portent essentiellement sur des questions de parité stricte, sur la situation des personnes qui s'absentent plus de trois fois, le statut des suppléants, une limitation du nombre des mandats des Conseillers, la présence et le fonctionnement des collèges 2 et 3 (personnalités qualifiées et représentants d'élus). Franck BOYER insiste sur le rôle et l'importance des commissions.

4. TRANSFORMATION DES RUES DALAYRAC ET MARSOLLIER

Anne-Sophie JELIC propose la transformation de ces rues en zones de rencontre car il y a beaucoup de riverains et peu de voitures.

Hélène DE BARMON remarque qu'il y a toujours beaucoup de voitures stationnées dans ces rues et tant que cela sera le cas, la zone de rencontre ne peut fonctionner de manière satisfaisante.

Bruno CHARPENTIER rappelle que ces rues sont concernées par des projets du Budget Participatif (2015 et 2016), notamment avec l'installation des arceaux à vélos à la place des voitures. Il évoque également la possibilité pour le Conseil de quartier de soutenir des projets dans le cadre du budget participatif.

Franck BOYER évoque le projet déposé dans le cadre du budget participatif consistant à installer une armoire à livres dans le but de pérenniser l'échange de livres de manière pérenne ainsi que celui relatif à la pose d'agrès sportifs.

Plusieurs personnes considèrent qu'il faut laisser les gens s'approprier l'espace plutôt qu'imposer des activités sportives ou autres.

Répondant à une question concernant les « zones 30 », Bruno CHARPENTIER annonce une prochaine campagne de marquage au sol.

Franck BOYER évoque également le cas des camions de livraison dans le quartier : il serait préférable que ceux-ci passent par la rue Monsigny. Piste de réflexion : mettre en impasse pour les voitures la rue Méhul ?

Olivia-Hicks GARCIA rappelle qu'aucune proposition faite dans le cadre du budget participatif n'est écartée a priori.

5. GESTION DES ESPACES VERTS

Le 06.06. aura lieu le prochain comité de végétalisation de l'arrondissement. Toutes les personnes désireuses de participer sont bienvenues.

6. SITUATION DE LA PLACE GAILLON

Christine VOS indique que les deux restaurants présents sur la place sont en vente.

Le nouveau propriétaire doit faire une demande de terrasse ou peut-il garder l'ancienne autorisation ?

Bruno CHARPENTIER insiste sur le fait que la mairie n'est pas au courant de cette vente et reviendra très vite vers le Conseil de quartier pour répondre aux interpellations.

7. DIVERS

Olivier MAILLEBUAU précise que le contrat de sécurité de l'arrondissement est en cours de finalisation. Concernant les autorisations d'ouverture nocturne des établissements, le maire n'autorise plus de nouvelles ouvertures.

Un ralentisseur est demandé pour le bas de la rue Vivienne, au niveau du passage des Panoramas et au niveau de l'école.

Bruno CHARPENTIER précise que la rue Richelieu a été élargie et les trottoirs refaits.

Question de la salle : Quelle est la capacité de la mairie d'arrondissement d'obliger les copropriétés à faire un ravalement (dans la rue Saint Marc par exemple).

Bruno CHARPENTIER précise qu'il s'agit d'immeubles privés mais que la Ville peut envoyer des injonctions qui sont généralement bien suivies par les copropriétés.

Prochaine réunion du Conseil de quartier : le 27.06.2016 à 20 heures en mairie d'arrondissement.